

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois Franco domicile 15.- 7.50 3.75 1.30

Etranger 46.- 23.- 11.50 4.-

On s'abonne à toute époque. Abonnements-Poste, 20 centimes en sus. Changement d'adresse, 50 centimes.

Bureau: Temple-Neuf, N° 1

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES

Prix de la ligne corps 7 ou son espace. Du Canton, 20 c. Prix minim. d'une annonce 50 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c.

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grands annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

AVIS OFFICIELS



Service des bâtiments

Construction d'une maison locative à la rue du Château

SOUSSION :

a) pour la démolition des No 3 et 5, rue du Château; b) pour les travaux de creusage, maçonnerie et béton armé;

Les plans, cahiers des charges et formulaires de soumission sont à la disposition des intéressés au bureau de M. G. Chable, architecte, du 21 au 26 juillet, de 8 à 10 h. du matin.

COMMUNE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction

Demande de la Commune de Neuchâtel de construire une maison locative sur l'emplacement des immeubles rue du Château 3 et 5.

Plans déposés au bureau de la Police du feu No 15, Hôtel Municipal, jusqu'à 4 août 1921.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Hôpital de la ville aux Cadoilles

IMMEUBLES

A vendre ou à louer à Javernaz s Bex

à 1675 m. d'altitude, superbe CHÂTELET comprenant 6 chambres, plus cuisine et toutes dépendances. Eau sur place.

PRIX DE VENTE: Fr. 11,000. S'adresser à l'Agence Romand, Place Purry 1, Neuchâtel.

Peseux (Rigi)

A vendre terrain de 1180 m² vertes, arbres fruitiers, Jardin, maisonnette avec remise, poulailler, etc. Eau, gaz, électricité.

A VENDRE, dans très jolie situation, à Montmolin, propriété comprenant maison (5 chambres et dépendances) et grand terrain. — Excellente occasion pour séjour d'été. — S'adresser Etude G. Etter, notaire, 8, rue Purry.

Villas neuves à vendre à Neuchâtel

5 et 7 pièces. Vue étendue. — Confort moderne. Jardin. Roulet & Colomb, entrepreneurs, renseignements, o.o.

Propriété

à vendre, pour cause de départ, comprenant bâtiment ayant logement, grange, écurie et dépendances, jardin et beau verger (62 ares). Prix avantageux. S'adresser au notaire E. Deméville, Payenne, JH 96581 P

ENCHÈRES

Enchères publiques

Lundi 25 juillet 1921, dès 9 heures, on vendra par voie d'enchères publiques aux entrepôts Lambert, à la Gare de Neuchâtel, les objets mobiliers ci-après: 2 buffets à 2 portes, 1 buffet de service, 1 buffet de cuisine, 1 secrétaire, 1 commode, 2 tables (ronde et carrée), 1 machine à coudre à pied « Singer », 2 lits complets, 2 tables de nuit, de la lingerie, vaisselle et batterie de cuisine, etc.

Neuchâtel, le 18 juillet 1921. Gralle de Paix.

A VENDRE

Automobile Peugeot

2 places, en parfait état. à vendre, à bas prix. Argent français. Demander l'adresse du No 840 au bureau de la Feuille d'avis.

Lit complet

1 table de nuit, 2 armoires, 2 fauteuils, 4 chaises, 2 bancs, à vendre. Demander l'adresse du No 820 au bureau de la Feuille d'avis.

SIROPS

Grenadine Capillaire Citronnelle — ZIMMERMANN S. A.

Horlogerie-Bijouterie CR PIAGET

Régulateurs - Réveille Montres Omega, Longines, etc.

Poussins

à vendre, 1 couvée de 15 avec la mère, race commune, âgés de 1 mois, le tout 45 fr., ainsi que quelques paires lapins communs de 3 mois, 6 et 7 fr. la paire suivant grosseur, chez H. Barcello, Hasterive.

viande

d'un beau porc, à 4 fr. 50 le kg. Faubourg du Crêt 12.

Chienneloup

de 3 mois avec pedigree, à vendre. S'adresser L. Porret fils, Vauseyon 5, Neuchâtel.

POISSONS

Cabillaud 90 centimes la livre

Belles Bondelles du lac à fr. 2.— la livre

Soles - Turbot Brochets - Perches

Poulets de Bresse Œufs frais, fr. 3.20 la douz.

Machin à coudre

Singer, dernier modèle, à l'état de neuf, à vendre, Cité Martini 29, F.M.

FUMEURS

goutés mes DELICIEUX TABACS POUR LA PIPE

J. Schiller

Rue de l'Hôpital 21 Bas du Château. Un essai vous convaincra. Envois au dehors contre remboursement

PIANOS

d'occasion à vendre

2 superbes pianos à queno, 2 pianos droits Bürger et Jacoby. 2 pianos droits Schmidt Flohr.

OCCASION UNIQUE

An magasin de pianos, route de la Gare 3.

TOURBE

La Société Coopérative Suisse de la Tourbe en liquidation. Chantier des Ponts-de-Martel, offre à vendre sur ses marais de la tourbe malaxée et à la main, par petites et grandes quantités, à prendre sur place ou rendue à domicile.

SOULIERS à brides

Toile blanche . . . fr. 15.50 Boxcaif brun-rouge . . . 29.80 Boxcaif noir . . . 29.80 forme moderne

J. Kurth

NEUCHÂTEL, Place de l'Hôtel de Ville

LISEZ, faites lire le ROCCO DE GANDRIA, cet ami des souffrants, ce compagnon des heures secrètes de la vie, comme l'appellerait, s'il vivait, Chateaubriand. (Toutes librairies, 475.)

Scierie-Parqueterie J. et P. Guignard, Romainmôtier

Spécialités: Lames pour planchers et boiseries, lambris de revêtements, plinthes, moulures, etc. Bois de montagne. Travail soigné. Prix modérés.

Chaux vive en morceaux

Joly frères, Noiraigue

Bateau

5 mètres, en bon état, à vendre. S'adresser Bugnon, pêcheur, La Bergerie, sous Gland (Vaud).

Abricots du Valais

freco, collé de 5 kg 10 kg 20 kg à stériliser 9.- 17.50 34.- extra 8.50 16.50 32.- pr confit. 7.50 14.50 28.- DONDAINAZ, CHARRAT.

Camions

Jolis camions légers, essieux patents, chez Banderet, maréchal, Raffinerie 2, Neuchâtel.

BOIS À BRULER

Hêtre cartilage à 28 fr. le st. Sapin cartilage à 20 fr. le st. Chêne cartilage à 24 fr. le st. Pagots à 80 fr. le cent.

Jules Matthey, Faubourg du Crêt 12.

Occasion

Un lot de manteaux imperméables pour Dames, depuis Fr. 50.—

pour Messieurs, depuis Fr. 50.—

Pélerines pour enfants depuis Fr. 21.50

Eponges en caoutchouc depuis Fr. 1.40

J. F. REBER, caoutchouc Terreaux 8, NEUCHÂTEL (Même maison à Yverdon)

A VENDRE

voiturette 8-10 HP, Martini, 2 places, pont arrière et accessoires, 8-9 litres au 100 km. S'adresser à M. KUNZER, à MARIN, OF 989 N

A vendre pour cause de décès joli canot-moteur

4 cyl., 12 HP, en parfait état d'entretien, moteur complètement revisé ainsi que l'équipement au complet, soit: tente, coussins, ancres, chaînes, ceintures, bâche recouvrant complètement le canot, outillage, etc.

Demandeur l'adresse du No 849 au bureau de la Feuille d'avis.

Abricots du Valais

freco collés 5 kg 10 kg 20 kg extra 8.50 17. 33. pr confit. 7.50 14.50 28.— Dom. Claves, Charrat.

Demandes à acheter

potager à bois

une table de cuisine, des chaises et du linge de lit. Demander l'adresse du No 856 au bureau de la Feuille d'avis.

J'achète

tous genres de livres anciens et modernes, livres d'études, sciences, romans, ainsi qu'une bibliothèque complète. G. Hutin, Hales 7. c.o.

On demande à acheter une balance de magasin

avec griffes, en très bon état. Demander l'adresse du No 850 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

Expérience d'extinction

Judi 21 courant à 20 h. 45, sur la place de football, vers l'Eglise Catholique auront lieu en présence du corps des Sa-peurs-Pompiers et des autorités neuchâteloises, des essais d'extinction au moyen de nouveaux appareils. On expérimentera l'efficacité de ces extincteurs sur toutes espèces de matières combustibles: carbure, essence et sur deux bûchers de bois arrosés d'huile et d'essence.

PESEUX

BONNE PENSION. Restauration à toute heure. Prix très modérés — CHAMBRES À LOUER. Se commander, Mme Henriette, Epicerie et Primeurs, rue de Neuchâtel 39. — Téléphone 1.51. F. Z. 449 N.

TRAIN DE PLAISIR

à prix très réduits de Neuchâtel et Saint-Blaise à Interlaken et Brienz

par Châties-Berne-Lacs de Thoune et de Brienz accompagné par la Musique Militaire de Neuchâtel

Un train (bateau) spécial, ayant l'horaire suivant, sera mis en marche dimanche le 24 juillet 1921

Neuchâtel train dép. 5.00 St-Blaise (l. d.) > 5.07 Scherzigen > arr. 6.53 Scherzigen bateau dép. 6.58 Interlaken (port du lac de Thoune) bateau arr. 8.14

Marche à pied par le célèbre Hoheweg.

Interlaken (port du lac de Brienz) bateau dép. 8.45 Giessbach-Fälle > arr. 9.40 Brienz > 9.52

Concert de la Musique militaire de Neuchâtel à bord des bateaux du lac de Thoune et de Brienz.

Le retour de Giessbach-Fälle ou d'Iseltwald à Interlaken peut se faire aussi par les courses ordinaires.

Prix des billets aller et retour en III^{me} classe: Neuchâtel-Interlaken 8 fr. 70. Neuchâtel-Brienz 10 fr.

Les enfants de 4 à 12 ans paient demi-place.

Le nombre des places étant limité, il est recommandé de se procurer les billets à l'avance. Ceux-ci sont délivrés aux guichets voyageurs des gares de Neuchâtel et de St-Blaise (ligne directe) depuis samedi le 16 juillet.

Sur le bateau spécial du lac de Thoune il est délivré des billets à prix réduits pour des excursions sur les chemins de fer de montagne partant d'Interlaken. Pour de plus amples renseignements s'adresser aux guichets-voyageurs de Neuchâtel et de Saint-Blaise.

En cas de mauvais temps le 24 juillet, la course sera renvoyée au 31 juillet. On pourra se renseigner à ce sujet aux guichets-voyageurs de Neuchâtel et de St-Blaise, samedi dès 17 heures.

Berne, le 14 juillet 1921. Direction B. N.

APOLLO CE SOIR Prix réduits CE SOIR JACQUES LANDAUZE Drame passionnel en 4 actes Carpentier et Dempsey Le film d'entraînement. La plus brûlante actualité.

Déménagements par camions-autos avec grande déménagement capitonné. — Camion break pour société, conditions très avantageuses. F. JUNOD Garage du Faubourg. Tél. 10.60

BONNE PENSION entière ou partielle. S'adresser Stoll, Pommier 10. Ecole populaire de Musique Faubourg de l'Hôpital 17 COURS DE VACANCES Piano, Violon, Flûte

TRAIN DE PLAISIR à prix très réduits de Neuchâtel et Saint-Blaise à Interlaken et Brienz par Châties-Berne-Lacs de Thoune et de Brienz accompagné par la Musique Militaire de Neuchâtel

Un train (bateau) spécial, ayant l'horaire suivant, sera mis en marche dimanche le 24 juillet 1921

Prix des billets aller et retour en III^{me} classe: Neuchâtel-Interlaken 8 fr. 70. Neuchâtel-Brienz 10 fr. Les enfants de 4 à 12 ans paient demi-place.

Epicierie Zimmermann s. a. fermera dès maintenant le samedi soir à 7 h.

NEUCHÂTEL 30 et 31 juillet QUAI LÉOP. ROBERT RÉGATES NATIONALES ET CHAMPIONNATS SUISSES D'AVIRON organisés par la SOCIÉTÉ NAUTIQUE

SAMEDI SOIR, ouverture des portes: 8 h. 30 bateau dép. port: 8 h. 45

FÊTE DE NUIT Concours d'embarcations décorées Concert par l'Union Tessinoise GRAND FEU D'ARTIFICE

Société de Tir Militaire — Colombier

Dimanche 24 juillet de 7 à 18 heures AUX STANDS DE BOLE

Grand Tir à prix et Concours de Groupes Superbes dotations — Premiers prix couronnés

QUINZE CIBLES CANTINE AU STAND AU BOIS DE L'ASSE sur CUDREFIN

Fête champêtre organisée par la Société de musique de Bellerive

CONCERT ET BAL sur GRAND PONT COUVERT Jeux et attractions diverses Cantine et garage sur la place de fête Le soir: ILLUMINATION

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE Fondée en 1872 Capital-Actions et Réserves: Francs 153 millions

BANQUE SUISSE

Fondée en 1872

Capital-Actions et Réserves: Francs 153 millions

SIÈGE DE NEUCHÂTEL

Faub. de l'Hôpital 8 - Place A.-M. Piaget

LIVRETS DE DÉPOTS 4 1/2 %

OBLIGATIONS DE CAISSE

de 2 à 5 ans ferme 5 1/2 %

TOUTES OPÉRATIONS de banque, de bourse et de change, aux conditions les plus favorables

AVIS
Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse: sinon celle-ci sera expédée non affranchie.

Administration
de la
Feuille d'avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS
A remettre appartement spacieux de cinq chambres et dépendances situé dans maison seule à l'ouest de la ville. Etude Pettipierre & Hotz, rue Saint-Maurice 12.

Logement à louer
On cherche à louer un logement de 4 pièces, au soleil. Situation tranquille. Entrée en jouissance commencement d'octobre.

Chambre meublée
On cherche chambre meublée, dans maison d'ordre, pas trop éloignée de la gare. Offres écrites à E. L. 63, poste restante.

CHAMBRES
Chambre meublée, Poteaux 10, 3me étage.

BELLE CHAMBRE
non meublée, pour le 1er août. S'adresser au magasin Wodey-Schard, Trévor 5.

Chambre meublée, au 1er, à droite, 38, rue des Moulins.

Belle grande chambre bien meublée, indépendante, avec vue sur la lac. Pour visiter s'adresser au magasin, Belle-Vaux 2.

CHAMBRE MEUBLÉE
Chambre meublée, non - Orange 4, 2me, à droite.

Chambre indépendante
meublée à neuf, avec très étendu. Maison commerciale. Petits Ohnes 6, rez-de-chaussée, à dr.

JOLIE CHAMBRE
meublée. Oratoire 1, 3me, à g.

Belle chambre et excellente pension pour messieurs. Mme Vuillemin, J.-J. Lallemand 1.

JEUNE FILLE
17 ans, Suisse allemande, cherche place pour tout de suite dans bonne famille pour aider au ménage. Petites gages désirés. S'adresser Sablon 25, 1er étage, à droite.

JEUNE FILLE
cherche place de femme de chambre. S'adresser Chavannes 9, au 1er, de 2 à 4 heures.

JEUNE FILLE
cherche place dans bonne famille, pour aider la maîtresse de maison et apprendre la langue française. Vie de famille désirée. Offres à Famille Hertig, Neuenegg (Berne).

Petit bâtiment de fabrique
à ou aux environs de Bienne ou Neuchâtel avec droit d'achat est demandé à louer. Situation libre près d'une gare de marchandises et éventuellement avec appartement de préférence. — Adresser offres sous chiffres L 3187 Z à Publicitas, Zurich.

SÉJOUR D'ÉTÉ
On demande tout de suite à Bevaix, Colombier ou environs, petit appartement meublé avec cuisine; jardin désiré. Offres à Mme Montandon, Parc 110, La Chaux-de-Fonds.

On cherche à louer
logement de 4 pièces, au soleil. Situation tranquille. Entrée en jouissance commencement d'octobre. Adresser offres Etude Junier, notaire, à Neuchâtel.

Logement à louer
logement de 4 pièces, au soleil. Situation tranquille. Entrée en jouissance commencement d'octobre. Adresser offres Etude Junier, notaire, à Neuchâtel.

PLACES
On cherche pour tout de suite une

JEUNE FILLE
au courant des travaux d'un ménage soigné, avec enfants. S'adresser Evole 56.

Cuisinière
expérimentée, munie de références, demandée pour famille habitant la campagne. Gages 80 à 90 fr.

FEMME DE CHAMBRE
et bonne d'enfants. Demander l'adresse du No 851 au bureau de la Feuille d'avis.

FEMME DE CHAMBRE
sachant bien faire son service, couture et repasser. Gages 50 à 60 fr. Faire offres à Mme Achille DITESHHEIM, rue du Parc 151, La Chaux-de-Fonds.

jeune fille
propre et active, bien recommandée, sachant cuire et faire le ménage. Entrée tout de suite ou époque à convenir. Se présenter on écrit à Mme G. Schaub, magasin de primours, Fambourg de l'Hôpital 9, Neuchâtel.

JEUNE FILLE
parlant français, connaissant la cuisine et les travaux du ménage. Vie de famille. Adresser offres écrites sous Z. 830 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOIS DIVERS
Remplaçante pour bureau est demandée pour quelques semaines. Si possible connaissant la sténo - dactylographie. Entrée immédiate. Adresser offres à Case postale 172.

JEUNE FILLE
grande et forte fille, de 16 ans, ayant de très bonnes notions de français et des travaux de ménage. — S'adresser à J. H. Hôtel du Marohé, en ville.

On cherche
voyageur à la commission

débrouillard et sérieux pour lancer le marché des articles de conserves (confitures et conserves de fruits et légumes). Seules les offres de postulants capables et bien introduits dans les épiceries, confiseries, hôtels et restaurants seront prises en considération. Offres par écrit sous chiffres W 2459 U à Publicitas Bienne.

MODES
Bonne ouvrière, Bernoise, cherche place dans bon magasin. Bonnes références. Écrire à Mme Rohrbach, Hôtel de la Poste, Pesaux.

Jeune fille intelligente et de toute moralité, parlant français et allemand, ayant complètes notions de comptabilité et belle écriture, cherche place dans BUREAU ou MAGASIN

Adresser offres écrites sous A. R. 847 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande tout de suite un ouvrier

charpentier
Demandez l'adresse du No 855 au bureau de la Feuille d'avis.

ON CHERCHE
pour jeune homme de 17 ans, au courant de tous les travaux de campagne, place à l'année, dans petit domaine. Vie de famille désirée. Gages selon entente. Adresser offres avec indication de salaire à E. Obrist, porcherie, Oftringen.

opérateur
très capable, apte à diriger tous travaux, place stable, bien rétribuée et d'avenir pour photographe sérieux et travailleur. Faire parvenir offres jusqu'à 25 courant à A. Gutmann, Crêt-Vaillant 14, au Locle.

bon domestique
charretier. Entrée le 1er août. Jules Matthey, Fambourg du Crêt 12.

Charretier
sachant conduire 2 chevaux est demandé, chez Louis Braven, Maladière 32, Neuchâtel.

un jeune homme
bien recommandé, pour les travaux de magasinage et commissionnaire

Apprentissages
Apprentissage
Jeune homme ayant suivi les écoles secondaires pourrait entrer tout de suite dans maison de commerce où il aurait l'occasion de faire un sérieux apprentissage commercial. Adresser offres écrites à R. E. 821 au bureau de la Feuille d'avis.

bureau d'avocat
ou commerce comme apprenti. Offres écrites sous C. A. 846 au bureau de la Feuille d'avis.

apprenti boucher
S'adresser à Arthur Provins, Gorgier.

Apprentissage
Jeune fille, sortant de la 2me année d'école de commerce, désire entrer dans

Restaurateur Cercle du Musée
Grand jardin ombragé et vastes locaux pour repas ouverts au public On prend des pensionnaires

Jeune femme
de ménage, expérimentée, est demandée pour les vendredis et samedis matins. S'adresser Papeterie Terraux 3.

Jeune fille cherche, en ville, pour le 1er septembre

chambre et pension
dans bonne famille. Adresser offres écrites sous E. B. 248 au bureau de la Feuille d'avis.

Pensionnat
Hôtel Beau-Séjour à Finhaut 1237 m. ligne Martigny-Chamonix, pourrait recevoir un pensionnat. — Excursions!

PENSION
est demandée pour 3 ou 4 semaines par instituteur, Suisse allemand, désirant approfondir ses connaissances du français. On préfère famille avec enfants, demeurant à proximité du lac de Neuchâtel. Offres sous chiffres O F 2038 S à Orell Füssli-Publicités, Soleure. JH 16068 J

Ecoliers, Ecoières
Pendant vos vacances, profitez de faire réparer vos sacs d'école, serviettes, porte-monnaie, ainsi que tous articles de voyage et de maroquinerie. Se recommande, E. BURKI sellier-tapisier Hôpital 21, 1er (bas du Château).

PERDUS
Santerne de voiture
Perdu un tube porte-bougies de lanterne de voiture. Prière de le renvoyer à M. W. Röhli-Berger, à Thielle.

Jerdu jeudi dernier une

broche or
avec perle, en descendant la Gare, depuis la Colombière. Prière de la rapporter contre récompense au bureau de la Feuille d'avis. 858

Perdu vendredi, le 15, route des Fahys,

broche or
avec aigle-marine. Prière de la rapporter contre récompense à Gibraltar 16, Belle-Roche.

AVIS DIVERS
PENSION-FAMILLE
BELLEVUE - MARIN
à un quart d'heure de la Tène Journées des gâteaux: jeudi et dimanche

GLACES
CAFE BEIGNETS
Thé, chocolat, gâteaux, etc. Dîners et soupers Belles salles. Grand jardin ombragé. — Prix modéré. Tél. 50. Se recommande, K. Unsold.

Couturière-lingère
Bonne couturière se recommande pour des travaux en journée. Offres écrites sous C. M. 823 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune femme
de ménage, expérimentée, est demandée pour les vendredis et samedis matins. S'adresser Papeterie Terraux 3.

Jeune fille cherche, en ville, pour le 1er septembre

chambre et pension
dans bonne famille. Adresser offres écrites sous E. B. 248 au bureau de la Feuille d'avis.

Pensionnat
Hôtel Beau-Séjour à Finhaut 1237 m. ligne Martigny-Chamonix, pourrait recevoir un pensionnat. — Excursions!

PENSION
est demandée pour 3 ou 4 semaines par instituteur, Suisse allemand, désirant approfondir ses connaissances du français. On préfère famille avec enfants, demeurant à proximité du lac de Neuchâtel. Offres sous chiffres O F 2038 S à Orell Füssli-Publicités, Soleure. JH 16068 J

Ecoliers, Ecoières
Pendant vos vacances, profitez de faire réparer vos sacs d'école, serviettes, porte-monnaie, ainsi que tous articles de voyage et de maroquinerie. Se recommande, E. BURKI sellier-tapisier Hôpital 21, 1er (bas du Château).

Restaurant Cercle du Musée
Grand jardin ombragé et vastes locaux pour repas ouverts au public On prend des pensionnaires

Société suisse d'assurance contre La Grêle
On peut s'assurer encore ou augmenter son assurance jusqu'au 31 juillet.

Pour tous renseignements, s'adresser à MM. Court & Co., bureau d'assurance, 4, faub. du Lac, Neuchâtel.

PROMENADES ET EXCURSIONS

VILLEGIATURES + BAINS
LA ROBINSONNE de TÈNE
est toujours en mesure de ravitailler les baigneurs et promeneurs de la plage de Marin. F Z 649 N Se recommande, F. JEANRENAUD.

RESTAURANT BEL-AIR Au Plan
(à côté de la st. du Funiculaire) Neuchâtel

GRANDE TERRASSE OMBRAGÉE PANORAMA UNIQUE SUR LA VILLE, LE LAC ET LES ALPES. Salles pour repas de noces et de sociétés. — Tea-Room. Restauration chaude et froide. Dîners et soupers sur commande. Jeu de quilles ouvert, remis à neuf. Tëlescope. — Téléphone No 256. Se recommande, J. KAUFMANN.

BOUDEVILLIERS Hôtel du Point du Jour
PENSION-SÉJOUR aux prix les plus abordables. Restauration à toute heure. Service soigné. Marchandises 1er choix. Belles chambres. Grand jardin ombragé. Jeu de quilles. Se recommande, Ad. GROSJEAN.

WILDERSWYL INTERLAKEN
Schloss-Hôtel Unspunnen
Pension de famille à partir de Fr. 11.—. Située sur la hauteur, tranquille, idéal pour petites et grandes excursions et séjour de cure. J. H. 19568 B.

FENIN Hôtel de Commune
Salle pour sociétés et familles. — Restauration à toute heure. Vins de 1er choix. Séjour d'été agréable. Téléphone 5.1. F. Z. N. 620 Se recommande, Ch. LUTZ.

Hôtel de la Croix d'Or
Belle salle et grand verger pour sociétés. Téléph. 5.4. avec Boulangerie. Plusieurs spécialités de gâteaux. Consommations de 1er choix

VILARS Se recommande, G. WOLLIL. **VILARS**

Lütterswil Station climatique et de bains
(Gares: Bîren a/A et Lohn-Lüterkofen)
Alt. 640 m. Bucheggberg (Soleure). Cures efficaces en cas d'anémie et de faiblesse. Villégiature magnifique. Promenades dans vastes forêts. Cuisine très renommée. Prospectus. Téléphone 142. Se recommande, Mme A. GRAF et Fils.

Estavayer-le-Lac Hôtel de la FLEUR de LYS
Cuisine renommée
Arrangements spéciaux pour familles et sociétés. — Grand jardin ombragé avec vue unique sur le lac. — Poisson du lac et charcuterie de campagne. Tea Room. — Téléphone No 48. Jean PULVER, propr.

MONTANA - STEPHANI -
sur Sierre. Maladies des voies respiratoires. Prospectus illustrés sur demande. JH 51012 C

Valangin HOTEL DES PONTINS
(vis-à-vis de la station du tram) Grandes salles et terrasses pour sociétés, écoles et familles.

Restauration à toute heure. Banquets et repas de noces. Consommations de 1er choix. Téléphone 8.65. S. recommande, W. MESSERLI, chef de cuisine.

CHAUMONT Petit Hôtel
A côté du funiculaire Neuchâtel, alt. 1178 m. (ouvert l'année)
Restauration à toute heure. Charcuterie de campagne. Vins de 1er choix, ouverts et en bouteilles. — Beaux ombrages et terrasse pour écoles et sociétés. Repas de noces et de sociétés sur commande. Chambres à louer. Prix modérés. Téléphone No 10. F. Z. 441 N. Se recommande, L. MATHEY-HAUSSENER.

PAM
LA BARONNE HUTTEN

Deux mois s'étaient passés sans que Pam entendît parler de Lensky. Elle avait été extraordinairement étonnée quand elle l'avait vu perdre toute possession de soi. Elle l'avait considéré tout d'abord avec le mépris d'une Anglo-Saxonne pour les expansions trop romanesques; mais ce Lensky passionné, violent, presque brutal, qui lui a dit son fait avec une telle cruauté n'a pas tardé à l'intéresser presque autant que celui qu'elle connaissait. Elle s'était cabrée sous le coup de fouet de ses premières paroles; mais, presque aussitôt, elle avait reconnu loyalement en elle-même qu'il avait raison. Elle s'était conduite de façon à l'exaspérer, elle l'avait amené au delà de son pouvoir d'endurance.

Enfermée dans sa propre souffrance, elle n'avait pensé qu'à elle et, sans réfléchir, avait accepté de lui tous les sacrifices. Il lui avait fallu, elle le comprenait maintenant, une force d'âme peu commune pour soutenir si longtemps, et avec tant de bonne grâce, ce rôle de confident auquel, dans son inconscient égoïste, elle l'avait condamné.

Maintenant, quelque chose de très doux et de réconfortant manquait à sa vie et la solitude lui paraissait plus solitaire qu'auparavant. Elle maigrissait et pâlit au point d'alarmer Pilgrim.

Reproduction autorisée pour tous les journaux avant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

LE SAVON AU LAIT DE LYS
Marque Deux Mineurs de BERGMANN & Co., ZURICH

La renommée dont jouit depuis 30 ans notre savon est due uniquement à sa qualité supérieure provenant de sa composition de matières premières les plus pures et d'une parfaite efficacité. D'une neutralité absolue, notre produit est considéré comme savon de toilette cosmétique de premier rang au parfum frais et délicat.

Il est économique à l'usage. Nous le recommandons spécialement à toutes les personnes soucieuses d'un teint propre, blanc et velouté. Par son emploi régulier toutes les impuretés de la peau disparaissent. Méfiez-vous des imitations et exigez toujours la marque: DEUX MINEURS. Prix de vente fr. 1.60 le morceau.

Remerciements

La famille de Mademoiselle Mathilde FUHRER remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de son grand deuil.

XIV

La duchesse est attendue, à la gare de Torpington, par le jeune duc son neveu, qui doit conduire à la maison de sa fille. Les autres amis et parents, venus pour assister aux obsèques, seront reçus par des voisins des Peel, qu'ils leur offrent l'hospitalité, la maison mortuaire ne pouvant loger tout le monde.

Pam est revendiquée par un grand et mince personnage qui se présente sous le nom de Brining Smith. Il l'installe avec mille soins dans une victoria basse pour la conduire à Mrs Bruning Smith, qui sera, dit-il, charmée de la revoir.

Elle murmure quelques banalités polies, espérant en être quittes ainsi; mais son hôte est loquace et se croit tenu à alimenter la conversation de façon qu'elle ne languisse jamais. S'informe de la duchesse, de son opération l'année passée, parle de Peel, de la santé de son fils de la pauvre Henriette.

— Vous connaissez M. Peel, naturellement s'avisait-elle de lui demander soudain.

— Oui, dit Pam obsédée.

La voiture entre dans cette longue avenue qui conduit à la maison de Peel, où elle est venue si souvent autrefois. Elle frissonne. Tout ces années de lutte, tous ses combats auront-ils été vains? Elle est entre les mains du duc, fin, plus fort qu'elle; il la conduit, lui ôte toute possibilité d'agir; où la conduit-il?

Depuis la veille, elle n'a pas eu le temps de se ressaisir. En arrivant près de la duchesse elle l'a trouvée si désespérée qu'elle n'a pu osé la quitter et a passé la nuit près d'elle. Au matin, la voyant hors d'état d'entreprendre seule ce douloureux voyage, elle n'a pas voulu refuser de l'accompagner...

(A suivre.)

— Vous ressemblez à quelqu'un qui vient de conduire son dernier ami à sa dernière demeure, lui dit-elle un jour.

Elle ne savait pas si bien dire! Un ami très cher venait d'être enlevé à Pam, et elle sentait bien qu'il était trop fier pour revenir, après lui avoir dit un tel adieu.

Dans cette période douloureuse, miss Waudage fit de son mieux pour animer la maison. Elle produisit deux dents! Mais Pam se borna à penser que... cela aurait été amusant de le dire à Lensky...

Cyrille l'occupa davantage. Il avait été renvoyé par son vieux savant aux papillons. Il fallait lui trouver un gagne-pain — et surtout l'occuper pour qu'il ne passât pas la majeure partie de ses journées chez Pam, sous prétexte de jouer avec sa fille.

La duchesse le surprit un jour en cette peu lucrative occupation. Il était assis sur le tapis et faisait mille folies, aussi complètement insoucieux de l'avenir que s'il eût été millionnaire.

— Je suppose que vous êtes le père de l'enfant? lui dit-elle en riant.

Il s'était levé et saluait très correctement, en homme du monde qui n'aurait rien à se reprocher.

Mais déjà l'attention de la duchesse s'était détournée de lui, elle s'adressait à Pam:

— J'étais dans le voisinage et j'ai voulu entrer vous embrasser, Pam, mais je ne reste pas, la maison d'Henriette est en réparation, et ils sont tous chez moi! James et Henriette m'ennuient terriblement quand je les ai tous les deux ensemble, je ne peux vraiment jouir de leur présence que quand je les reçois séparément. Curieux, n'est-ce pas?

— Henriette va mieux?

— Non... elle m'inquiète. Mais ils vont partir incessamment pour Torpington, et j'espère que l'air de la campagne la fortifiera. Ils seraient déjà partis si James n'avait pas à remplacer son premier secrétaire.

— C'est M. Peel qui cherche un secrétaire? s'enquit Waudage.

— Oui. Et je vous assure que ce ne sont pas les demandes qui lui manquent! Votre fille est délicate, Monsieur Waudage, vous devez être fier, dit aimablement la vieille dame en se levant. Au revoir, Pam.

Pam, après l'avoir accompagnée jusqu'à la porte, revient en rapportant un paquet de journaux.

— Nous allons regarder les annonces, Monsieur Waudage, dit-elle gentiment.

Elle lui sait gré de n'avoir pas sollicité la place de secrétaire de Peel et elle le lui témoigne en s'occupant tout de suite de lui.

XIII

Pam avait fait trop d'honneur à la discrétion de Waudage, car, deux jours plus tard, elle recevait une lettre de Torpington:

« Ma chère miss Yoland, ceci est une lettre d'affaire, et ce n'est pas manquer à ma parole que de vous l'adresser.

» Je suis en quête d'un secrétaire privé, et, parmi une cinquantaine de jeunes gens qui sollicitent cet emploi, celui qui me plaît le mieux est celui qui se recommande de vous, M. Cyrille Waudage.

» Je l'ai rencontré autrefois chez Burke, mais je ne sais rien de lui et je vous serais fort obligé de vouloir bien me fournir quelques renseignements sur lui.

» Il m'a prié de ne pas vous parler de sa démarche, mais je crois que vous serez heureuse d'apprendre que je l'ai choisi de préférence à tout autre, puisqu'il est votre protégé.

POLITIQUE

La justice française

Une exécution capitale en pays rhénan occupé... M. YENNE, 20. — Mardi matin à eu lieu, près de Mayence, l'exécution du tirailleur marocain Mohamed ben Ahmed condamné à mort par le 1er conseil de guerre de l'armée du Rhin, le 27 mai dernier, pour avoir assassiné et dévalisé un employé allemand à Höchst. Le coupable a été fusillé.

Iles britanniques

La question irlandaise

MILAN, 19. — M. Chiesi télégraphie de Londres au « Secolo » : Quoique la situation permette d'espérer une heureuse solution de la question irlandaise, les choses ne sont pas à un point tel qu'on puisse exclure toute inquiétude. Si les négociations actuelles n'aboutissent pas, les probabilités les plus immédiates seraient pour une reprise des hostilités dans une forme plus vaste et plus sanglante qu'aujourd'hui.

Pendant son séjour à Londres, M. de Valera a vu les plus éminents hommes politiques anglais, qui ont retiré, de leurs entretiens avec lui, une profonde impression de sincérité. Il leur a paru non seulement un honnête doctrinaire, mais aussi un habile et audacieux homme d'Etat. Ces impressions sont tellement générales qu'aujourd'hui on affirmait que les principaux hommes politiques libéraux l'auraient invité à un banquet du Club national libéral pour lui fournir l'occasion de parler ouvertement de la question irlandaise devant un public anglais cultivé.

M. Lloyd George et le « Times »

Les vives critiques publiées le 13 juillet dernier par le « Times » contre M. Lloyd George et lord Curzon, à l'occasion de la conférence du désarmement, ont fait l'objet d'un débat à la Chambre des communes. On se souvient que le « Times », dans un article consacré à la réunion de la conférence proposée par M. Harding, déclarait que ni M. Lloyd George, « l'homme d'Etat qui, en Europe, inspire le plus de confiance », ni lord Curzon, son ministre des affaires étrangères, n'étaient qualifiés pour représenter l'Angleterre à la conférence.

A la suite de cet article, les représentants du « Times » se voyaient refuser l'accès de Downing street. Cette mesure était ensuite étendue à l'ensemble des journaux dirigés par lord Northcliffe.

A la séance de lundi, aux Communes, plusieurs députés ont prié le premier ministre de s'expliquer sur les motifs qui l'ont amené à prendre une telle décision.

M. Lloyd George a répondu que les départements ministériels ne font aucune distinction entre les journaux qui défendent la politique du gouvernement et ceux qui la combattent. Ils leur donnent à tous les informations avec la plus grande courtoisie, mais dans le cas du « Times », il s'agit d'une attaque dirigée contre le ministre des affaires étrangères, attaque personnelle qui dépasse les limites de la juste critique et qui avait trait aux négociations délicates d'une importance capitale engagées avec les premiers ministres de l'empire britannique et les représentants de l'Inde au sujet d'une politique qui intéressait non pas seulement le gouvernement britannique lui-même, mais tout l'empire britannique.

M. Lloyd George a ajouté : « J'ai moi-même été attaqué par le « Times » de la façon que l'on sait, mais jamais ses attaques n'ont eu aucune influence sur les facilités accordées aux journaux. Toutefois l'attaque dont lord Curzon a été l'objet dans la conjoncture actuelle est une attaque qui doit être classée dans une catégorie tout à fait différente. Il est essentiel que le gouvernement britannique, dans son ensemble, marque sa vive désapprobation d'une attaque dirigée à une heure si critique contre le ministre des affaires étrangères. Les informations officielles restent toujours à la disposition du « Times » comme auparavant. On ne fait que retirer au « Times » le privilège spécial dont il jouissait dans le passé. »

Que M. Lloyd George prenne garde cependant. Quelques belles raisons qu'il donne, il joue là un jeu dangereux.

Allemagne

Les arsenaux clandestins

BERLIN, 20. — On mande de Francfort au « Berliner Tageblatt » : « Outre les fusils et munitions trouvés, comme on l'a signalé, dans les caves d'une école réelle, voici qu'on vient de découvrir dans un hôtel 500 autres fusils avec de grandes quantités de munitions, ainsi que d'autres armes encore, provenant de Bavière. Les tenanciers de l'établissement ont été arrêtés. »

Haute-Silésie

Une énormité

BEUTHEN, 19. — Les associations allemandes de Haute-Silésie ont adressé à M. Lloyd George un appel le priant de ménager les intérêts de la population germanique. Cet appel ajoute que, dans le cas où le Conseil suprême déciderait le partage de la Haute-Silésie, les Allemands exigeraient que le même principe fût appliqué à l'Alsace-Lorraine, à la Posnanie et à la partie de la Prusse orientale qui a été attribuée sans plébiscite à la Pologne.

Les organisations secrètes allemandes BEUTHEN, 19. — L'organisation allemande du district d'Oppeln vient de recevoir plusieurs canons. Dans tout le pays, et notamment dans les districts de Casel et de Strelitz, les Allemands attaquent la population. Les employés allemands des mines et les instituteurs assurent qu'ils sont obligés de quitter le pays par crainte de l'insurrection polonaise, mais en réalité ils se dirigent sur des points de concentration où ils sont enrôlés dans les corps libres. La majeure partie du « Selbstschutz », est demeurée en moyenne et basse Silésie. Selon une dépêche de Breslau, pour remplacer le « Selbstschutz », on a formé dans cette ville une nouvelle organisation secrète dénommée « Arbeitgemeinschaft » (communauté de travail) chargée de continuer l'œuvre de l'état-major Haefer. Tout membre de l'« Arbeit-

gemeinschaft » est également membre de l'« Orchestre » ; tous ceux qui se déclarent prêts à combattre en Haute-Silésie sont immédiatement envoyés au camp de Hundsfeld, près de Breslau.

Russie

Le communisme ne suffit pas à tout

PRAGUE, 19. — Maxime Gorki, le célèbre romancier socialiste russe, a adressé au président Masaryk un appel dans lequel il déplore les souffrances du peuple russe livrés à la misère et à la famine par la récolte défective. Gorki adjure le monde civilisé d'Europe et d'Amérique de venir le plus tôt possible au secours de la nation russe, plus spécialement en envoyant en Russie du pain et des médicaments.

(A qui est-ce que cela ira ?)

Mort de Vera Zassoulitch

COPENHAGUE, 20. — Les journaux de Moscou annoncent la mort de Vera Zassoulitch, qui fut l'un des précurseurs du mouvement révolutionnaire russe. Elle s'était rendue célèbre par l'attentat qu'elle commit le 5 septembre 1878 contre le général Trepoff, commandant la police de Petrograd.

Un germe de guerre

Pour étouffer le germe de guerre qu'est le problème haut-silézien, le « Temps » s'applique à bien distinguer le fond de la question. Il écrit :

Quelle est la thèse du gouvernement allemand ? Elle a été exprimée un grand nombre de fois, au cours des dernières semaines, et nous devons reconnaître qu'elle ne varie point. Comme le chancelier Wirth l'a expliqué dans son discours du 19 juin à Essen, dans son discours du 3 juillet à Berlin, et dans son discours du 8 juillet à Breslau, l'Allemagne prétend que le plébiscite de Haute-Silésie l'autorise à revendiquer la totalité du territoire plébiscitaire. Il existe, d'après M. Wirth, « un peuple haut-silézien » qui s'est prononcé à une grande majorité pour l'Allemagne et sur la décision duquel les Alliés doivent se garder de « porter les doigts ». Telle est aussi la thèse que le vice-chancelier Bauer a soutenue le 3 juillet à Berlin, et que le président du conseil prussien, M. Stegerwald, a exposée à nouveau le 14 juillet, dans la revue « Die Woche ». Telle est également la thèse qu'a adoptée le 15 juillet, à Berlin, une réunion composée de représentants éminents des divers partis politiques : « Le peuple allemand ne peut pas tolérer, déclare leur résolution, que des portions du territoire haut-silézien soient séparées, par une sentence arbitraire, de la mère patrie allemande. » Telle est enfin la thèse que le président Ebert lui-même a confirmée dans un télégramme officiel du 2 juillet, publié aussitôt par l'agence Wolff. En somme, l'Allemagne n'acceptera de bon gré aucune solution, sauf celle qui lui donnerait la Haute-Silésie tout entière.

Or, cette solution serait inconciliable avec les termes du traité, avec les intentions de tous les gouvernements alliés et avec le maintien de la paix. Il est clair, en effet, que si le général Haefer est prêt à prendre les armes pour reconquérir la Haute-Silésie tout entière, les Polonais sont également prêts à se soulever si l'on voulait les réannexer en bloc à l'Allemagne.

Il y a donc deux problèmes successifs à résoudre. Le second consiste à fixer le sort de la Haute-Silésie. Mais, avant d'en arriver là, il faut régler le premier : étant donné que l'Allemagne repousse d'avance toute solution sur laquelle les Alliés pourraient se mettre d'accord, comment empêchera-t-on l'effusion du sang ?

C'est sans arrière-pensée et sans parti pris que nous exposons ces faits. Nous espérons que nos confrères anglais les examineront dans le même esprit. Une fois qu'on aura trouvé le moyen de maintenir la paix en Haute-Silésie — soit en y envoyant des renforts interalliés, soit, si l'Angleterre hésite à fournir des troupes, en prenant des mesures appropriées sur le Rhin, — l'on pourra se demander s'il convient de partager le bassin industriel de Haute-Silésie ou s'il est préférable de le laisser tout entier, pendant dix ou vingt ans par exemple, sous l'administration d'une autorité constituée par les principales puissances alliées et associées. On examinera et l'on jugera. Pour nous, nous ne cherchons que la justice et nous souhaitons sincèrement qu'elle soit égale pour tous, pour les Allemands comme pour les Polonais. Mais la justice ne peut se servir de sa balance que si elle a le glaive en main.

ETRANGER

Canal de Panama. — Un grand éboulement s'est produit, dans la percée célèbre de Culebra. Le canal est obstrué sur une longueur de plusieurs centaines de mètres. Le « New-York Herald » exprime la crainte que le canal ne soit rendu impraticable pendant des mois pour les grands bateaux, notamment pour les navires de guerre.

Médecins en grève. — Les médecins volontaires de Berlin des cliniques universitaires et de la Charité de Berlin ont adressé une requête au ministre des cultes, demandant une indemnité pour les médecins volontaires qui exécutent un travail nécessaire et chargé.

Aucune réponse ne leur ayant été donnée, les médecins ont décidé, mardi à midi, de cesser le travail.

Il s'agit de 160 médecins. Les médecins chefs ont déclaré qu'ils n'effectueraient aucun travail durant la grève et qu'ils ne prêteront leur concours que dans les cas d'absolue nécessité.

Vol colossal. — Le parquet de Brie y a fait écrouer un propriétaire nommé Pierre Jarry, qui exploitait, dans l'arrondissement, une douzaine de fermes. Les chevaux, les bestiaux, les engrais, les machines de ses fermes provenaient des services des régions libérées. Pierre Jarry avait pu commettre ces vols, dont le montant s'élève à plusieurs millions — une vingtaine, croit-on, — en raison de ses fonctions de secrétaire général de la société chargée de répartir les avances aux sinistrés et de leur fournir, en déduction, aux dommages de guerre, le matériel agricole acheté par l'Etat ou livré par l'Allemagne. Au lieu de remettre le matériel aux ayants droit, il se l'appropriait en partie. En outre, grâce à un truquage de la comptabilité, il payait des sommes infimes avec des bons qu'ensuite il majorait. Un exemple : il donnait, un jour, à un sinistré, 2,000 fr. sur un bon qui portait, grâce à une surcharge, à 90,000 fr., et il empochait la différence.

La préfecture fit ouvrir une enquête par la brigade mobile. Elle vient d'aboutir à l'arrestation de Pierre Jarry. L'accusation relève à sa charge des détournements multipliés, des faux, usage de faux et abus de confiance. L'émotion est grande dans la région, où l'on attend avec impatience de connaître quelles sont exactement les complications grâce auxquelles le secrétaire prévaricateur a pu si longtemps se livrer à ce honteux trafic.

Un accident au Mont-Blanc. — Un excursionniste nommé Imbreco, d'Anney, a été surpris, au-dessous du glacier d'Argentière, par une chute de séracs. Il a été ramené à Chamonix dans un état grave, avec la cage thoracique enfoncée et une fracture du crâne ; il a été transféré à l'hôpital de Bonneville.

Paroles de raison. — Parlant aux cheminots anglais, à Newcastle, M. J. H. Thomas, président de l'association des cheminots, a déclaré que le monde ouvrier est menacé par une situation telle dans les affaires que si l'on n'y porte remède elle sera désastreuse pour tous. Des bruits courent déjà disant que les cheminots doivent se préparer à une nouvelle lutte. Mais, a déclaré le leader des cheminots, « je n'hésite pas à dire que la vraie leçon, pour les cheminots comme pour tous les autres, est qu'il faut se préparer à l'apaisement ».

Les parachutes sauveteurs. — Un record peu ordinaire est celui qui vient d'être établi par l'équipage d'un avion de la marine à la station aérienne de Hampton Roads, en Virginie.

L'appareil se trouvait à une hauteur d'à peine 75 pieds, soit 25 mètres, quand une explosion soudaine se produisit à bord. Les deux aviateurs, dont les vêtements étaient déjà en flammes, n'hésitèrent pas à faire usage de leurs parachutes et atterrirent sains et saufs.

Jusqu'à présent, on considérait comme excessivement dangereux de se confier à un parachute à moins de 200 pieds de hauteur. Récemment, un Américain, M. F. Lemon, réussit à descendre en parachute de 118 pieds seulement. Il est évident que l'involontaire exploit des aviateurs de Hampton constitue le record du monde. Qui oserait le leur ravir ?

La concurrence du commerce allemand

Sous un gros titre, « l'Allemagne nous arrache le commerce mondial », le « Daily Express », dans une correspondance de Berlin, attire l'attention du public anglais sur les efforts considérables faits par l'Allemagne pour mettre la main sur le commerce mondial au détriment de la Grande-Bretagne.

Dans chacun des pays du monde, l'Allemagne jette sur le marché des masses de produits à des prix bien inférieurs aux marchandises anglaises. Tandis que l'industrie anglaise est paralysée par des grèves continuelles, les usines et les manufactures allemandes travaillent avec acharnement. Dans le domaine de l'industrie électrique, notamment, les Allemands ont réalisé des progrès considérables. Le correspondant, faisant allusion aux nombreux trusts de création récente, signale que deux tendances sont à considérer dans ces combinaisons, à savoir les types « horizontal » et « vertical » de syndicats. Le premier est une combinaison des diverses phases de la production des produits manufacturés, des matières premières jusqu'au produit fini ; le second est une combinaison de plusieurs usines fabriquant le même produit. C'est ce qui explique la production des lames de rasoir vendues trois pence et demi et nécessitant 73 opérations distinctes.

Le trust « horizontal » est une institution d'avant guerre. Le trust « vertical » est une création d'après guerre.

D'autre part, le correspondant insiste sur le développement considérable du port de Brème qui a réussi à recouvrer près de 60 % de son commerce d'avant guerre ; de Hambourg, qui a également recouvré plus de 60 % de son commerce d'avant guerre et qui, croit-on, dépassera le chiffre d'avant guerre d'ici à dix-huit mois.

Enfin, le correspondant signale l'activité des grandes banques allemandes qui jouent un rôle prépondérant dans la lutte engagée par l'Allemagne pour conquérir les marchés mondiaux.

On voit combien par leurs grèves continuelles, les ouvriers des pays étrangers font le jeu de l'Allemagne. Ils seraient bien inspirés, avant de cesser le travail, de ne jamais manquer de se demander à qui cela profitera. Presque toujours, c'est aux Allemands.

SUISSE

Subventions fédérales. — Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes : Au canton de Vaud : à l'Etat de Vaud et à la commune de Vuillebaud, le 20 % des frais de construction d'un chemin forestier situé à Covattanzac et Côte contre Baumes (maximum : 14,682 fr.) ; à la commune de Sainte-Croix, pour la construction d'un chemin forestier du Miguet, 18,960 fr. — Au canton du Valais : à la commune de Randa, 38,472 fr. 50 pour travaux de protection contre les avalanches. — Au canton de Neuchâtel : à la commune de Cressier et aux corporations de Saint-Maurice et de Saint-Martin, 12,826 fr. pour la construction de chemins forestiers de l'Eter et du Ruau.

La politique des surtaxes. — De Neuchâtel au « Journal de Genève » :

Une correspondance récente au « Journal de Genève » a fait ressortir, avec toute raison, les erreurs de l'administration fédérale — principalement celle des postes et des chemins de fer — qui croit parvenir à augmenter ses recettes par une politique absurde de renchérissement. Une expérience de nombreux mois aurait dû la convaincre qu'elle fait fausse route et que toutes les surtaxes accumulées ont eu pour effet de diminuer les échanges de toutes sortes. Il serait, par exemple, très intéressant de savoir — mais on ne le dit pas ! — dans quelle proportion l'augmentation du port des lettres a fait diminuer cette sorte de correspondance. Au lieu de payer vingt centimes pour une lettre, le public préfère user de la carte postale : économie de 50 %, plus celle du papier. Chaque fois que nous le pouvons, nous remplaçons la lettre par le carton fédéral. Double conséquence : d'une part, les prévisions de l'administration sont démenties et une bonne partie des recettes escomptées font défaut ; d'autre part, les frais généraux de l'administration se trouvent augmentés par une consommation plus grande du carton fourni par elle.

Mais l'administration est têtue. Malgré tous ses déboires, elle s'obstine, en multipliant les surtaxes, à diminuer ses revenus. Tout récemment, un ordre de Berne est arrivé. Ordre de percevoir un droit de 30 centimes pour toute consignation de cent imprimés et plus à apostiller au timbre humide F. P. On sait que, pour ces sortes de consignations, l'expéditeur était dispensé de coller les timbres-poste. Economie de temps pour celui-ci et économie de timbres-papier pour l'administration. Or, depuis l'introduction du fameux droit de 30 centimes, nombre de maisons — et celles qui usent le plus de ce privilège — ont renoncé à y recourir. Elles font tout bonnement coller les timbres sur leurs imprimés. Nouvelles recettes escomptées qui s'évanouissent ! Nouvelle augmentation des frais généraux, puisque plus forte consommation — parfaitement inutile — de timbres !

Un commerçant qui gèrerait ainsi son entreprise aurait vite les reins brisés. Aussi l'administration des postes marche-t-elle de déficits en déficits. Sans doute en est-elle la seule étonnée... C'est que, au contraire de l'administration, le public voit son intérêt et le sert. Celle-là pourrait prendre exemple sur celui-ci.

L'initiative douanière. — La « Nouvelle Gazette de Zurich » fait la remarque que, dans l'initiative douanière dont on annonce le lancement, l'unique nouveauté consiste dans le déplacement de compétence, en ce que le peuple pourrait toujours être appelé à se prononcer en dernière instance à moins que les deux tiers des Chambres ne consentent à un régime exceptionnel provisoire.

Impérinisme. — Nous avons sous les yeux, dit la « Gazette de Lausanne », une lettre adressée par une fabrique allemande à une maison de commerce de Lausanne, annonçant l'envoi d'échantillons de marchandises qu'elle est en mesure de lui fournir. Cette lettre est suivie d'un « post-scriptum » comminatoire que nous traduisons littéralement :

« Veuillez à l'avenir nous écrire seulement en « allemand » (souligné trois fois) et ne plus jamais vous servir de cette langue française détestée en Allemagne ! »

C'est peu de chose, si l'on veut, mais ce document, nous semble-t-il, en dit long sur l'étrange mentalité qui règne toujours en Allemagne. Puisque les négociants allemands sont si chatouilleux, ils devraient aussi exiger le paiement de leurs marchandises en « marks » allemands, au lieu de francs !

BERNE. — Mardi, à 11 h. 45, une automobile, dans laquelle se trouvaient trois personnes, un chauffeur, une dame et un voyageur, est entrée en collision avec un train du chemin de fer électrique Berne-Worb, non loin de cette dernière localité. Coincée, la voiture a été réduite en miettes.

Le chauffeur et le voyageur atteints de fractures et lésions internes diverses, ont été transportés à l'hôpital. Quant à la dame, elle en a été quitte pour quelques écorchures sans gravité.

Le jeune Ernest Jungi, 17 ans, ouvrier agricole, s'est noyé en se baignant dans l'Aar, à Walliswil. Le jeune homme, qui ne savait pas très bien nager, s'était imprudemment avancé trop avant dans la rivière.

Dans la nuit du 17 au 18 juillet, pendant l'orage, une vache de 5 ans a été foudroyée sur le pâturage communal de Saignelégier lieu dit : « Derrière le Stand ». Cette vache qui avait une valeur d'environ 1500 fr. appartenait à M. Joseph Jobin, cultivateur à Saignelégier.

Lundi, le domestique de M. A. Boillat, boucher aux Breuleux, a trouvé sous un sapin, dans la « pâture » de son patron, située entre les Breuleux et la Chaux, deux vaches foudroyées pendant l'orage de dimanche soir. Les deux pièces de bétail étaient estimées 4500 fr.

Un armurier de l'armée suisse, Emile Zeller, de son métier serrurier, avait pris goût aux vieilles armes depuis qu'il avait fait du service en Egypte et, plus tard, dans la manufacture d'armes de Berne. Sa passion était de collectionner, de nettoyer et de revendre, si possible, pistolets, mousquets, fusils à silex, canardières, etc.

L'autre jour, il s'occupait chez lui, à Berne, rue des Bouchers, à réparer un fusil Peapody, lorsque tout à coup un coup de feu retentit. Le malheureux avait oublié de décharger cette vieille arme avant de la manipuler. Conséquence : la balle lui pénétra dans le ventre, en sortit par le dos, traversa la porte, alla se loger dans un mur du corridor et le pauvre collectionneur tomba grièvement blessé. Il est mort durant le transport à l'hôpital. Il vivait seul et était né en 1860.

Un voleur a cambriolé ces derniers temps une douzaine environ de cabanes des Prés d'Orvin. On a réussi à l'arrêter. Il se nomme Jacob Fritsch, Zurichois, âgé de 39 ans. Reconnu sur les lieux de ses exploits, pour l'enquête, il n'a pas fait de difficulté pour faire voir comment il s'y prenait pour pénétrer dans les différentes cabanes qu'il a visitées, quelques-unes à différentes reprises. Il avait établi une sorte d'entrepôt de provisions dans la forêt entre les métairies du Bois-Raignel et de Pierrefeu.

ZURICH. — Une jeune fille d'une vingtaine d'années, Mlle Hermine Lutz, Appenzelloise, qui se baignait dans le Rhin, près de Nohl, probablement prise d'une faiblesse, a coulé et s'est noyée.

A Schlieren, le jeune Walther Greber, âgé de 16 ans, s'est noyé en se baignant dans la Limmat.

SAINT-GALL. — A Rorschach, M. Robert Capelle, né à Washington, mécanicien à la société Ad-Astra-Aéro, qui se baignait près du hangar d'aviation, a été pris d'une congestion et s'est noyé.

LUCERNE. — A Lucerne, au cours d'un orage, la foudre est tombée sur une maison habitée par les familles Emmenegger, et qui a été réduite en cendres.

ARGOVIE. — A Schinznach, Hans Fuhrer, 20 ans, de Trubschachen, s'est noyé dans l'Aar en présence de nombreux baigneurs.

VALAIS. — Des guides et des chasseurs de Zinal ont fait, récemment, une hardie expédition. Un couple d'aigles, depuis quelque temps, avait enlevé plusieurs agneaux. Les rapaces avaient leur nid dans les hautes parois de rochers presque inaccessibles qui surplombent les hôtels de Zinal. Le 11 juillet, cinq hommes munis de cordes et de fusils, se mirent en route. L'un d'eux, descendant par des cordes, atteignit le nid au moment où les parents étaient en chasse. Des deux aiglons, l'un réussit à s'envoler, mais fut tué d'un coup de fusil. L'autre fut capturé et conduit à Zinal où on le mit en cage. Il se porte fort bien et engouffrait des quantités incroyables de nourriture. Les parents ne sont pas encore retournés au nid.

VAUD. — Le jeune Pernet, 14 ans, habitant Ollon, cueillait, dimanche, des edelweiss sur le versant de Brettey du Chamossaire lorsqu'il perdit l'équilibre et roula sur un espace d'une vingtaine de mètres. Il a été relevé sérieusement blessé à la tête.

Un des employés de droguerie de Lausanne qui ont été brûlés par une explosion de benzine en préparant de l'encastique a succombé. C'était un jeune homme de 22 ans, du nom de Georges Mayr.

Les moissons sont en avance de plusieurs semaines, les céréales se récoltent par ce fait sans avoir besoin de faire appel à trop de main-d'œuvre étrangère. Aussi les ouvriers, dit le « Journal de Morges », s'engagent-ils à des conditions inférieures à ceux des années précédentes. Dimanche à Morges, les prix étaient de 25 à 40 fr. par semaine, soit un salaire moyen de 30 fr. ; il y avait passablement d'ouvriers, mais peu de patrons.

GENÈVE. — Dans sa séance de mardi, le Conseil municipal s'est prononcé pour le rachat du Kursaal. On parle de 2 millions et demi.

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

Le conflit des boulangers

Je vous ai parlé en son temps du conflit qui a éclaté dans la boulangerie au cours de l'automne 1920 ; ce conflit dura toujours, et toutes les tentatives pour arriver à un accord sont demeurées jusqu'à présent sans résultat ; et cependant, ces tentatives n'ont pas manqué, les offices cantonal et local du travail s'étant occupés déjà de l'affaire à plus d'une reprise. En date du 23 juin, l'instance de conciliation cantonale a voulu essayer encore une fois de rétablir l'harmonie entre employeurs et employés ; mais cette fois-ci comme les précédentes, aucun résultat positif n'a pu être obtenu. Les propositions formulées peuvent se résumer dans les quelques points suivants (il s'agit de la tentative de conciliation qui vient encore d'échouer) : « Les ouvriers renoncent sans aucune réserve au boycott dont ils ont frappé quelques boulangeries dès l'origine du conflit ; ils acceptent sans autre l'ancien tarif pour ce qui concerne la pension et le logement, pour autant que les patrons autorisent une commission mixte à exercer un contrôle. L'association des patrons boulangers prend l'engagement, dès le moment où le boycott aura été levé, de traiter directement avec le syndicat des ouvriers, en vue d'une réglementation de la journée de travail. »

Or, les patrons ont refusé catégoriquement de se mettre de nouveau en rapport avec le syndicat ouvrier ; et c'est sans doute ce qui a fait échouer le nouvel essai de conciliation qui vient d'être tenté. C'est d'autant plus regrettable que le syndicat ouvrier avait déclaré accepter les termes des propositions formulées ; l'on espérait par conséquent voir enfin se terminer un conflit qui, en se prolongeant, ne fait qu'aigrir les esprits et reculer les bases d'une entente. Les choses en sont là.

Les fascistes à Zurich

Il faut croire que les lauriers des fascistes tessinois ne laissent pas dormir les partisans zuricois de l'irréductible italien ; suivant un entrefilet du « Popolo e Libertà », une organisation fasciste serait, en effet, bel et bien en voie de se constituer à Zurich. D'après ce journal, un participant à une fête organisée à Zurich par la société Verdi aurait arboré l'insigne fasciste, puis l'aurait enlevé sur les injonctions d'un certain nombre de Tessinois. Peu après, notre homme, qui ne voulait décidément pas mettre son drapeau dans sa poche, reparaitrait avec le même insigne, encouragé qu'il avait été par quelques autres personnes. Sur quoi les Tessinois, qui avaient peine à contenir leur indignation, quittèrent le local.

Le « Popolo e Libertà » engage vivement les personnages qui se proposent d'introduire le fascisme à Zurich de renoncer à leur projet dont le résultat le plus clair serait de jeter le trouble dans les colonies tessinoises et italiennes de l'Athènes de la Limmat. Le meilleur serait encore de remettre une bonne fois à la raison ces turbulents personnages, et de les réexpédier sans autre forme de procès de l'autre côté de la frontière, s'ils sont Italiens. Il est inutile d'avoir de la patience avec des gens qui ne rêvent que plaies et bosses et qui ont l'impudence de se conduire en pays ami comme en pays conquis.

Un employé de tram qui n'a pas froid aux yeux

Vous avez, je pense, déjà parlé de l'assemblée de protestation qui a eu lieu la semaine dernière au Münsterplatz, et au cours de laquelle le conseiller national Platten s'est fait entendre, parmi d'autres orateurs. A Zurich, on a la manie des réunions protestataires en plein air ; il y en a à tous moments. Cette fois, il s'agissait de protester contre la suppression envisagée de l'office des locataires (Mietamt), contre la baisse projetée des salaires, contre le chômage, etc. Toujours beaucoup de mots, comme d'habitude... A la fin de l'assemblée, ainsi que le rapporte la « Zürcher Volkszeitung », un cortège de Jungburschen se forma et se mit à parcourir la ville en chantant des airs révolutionnaires. La consigne était, par ailleurs, de tenir le milieu de la rue, et de ne pas s'écarter à l'arrivée des trams, de manière à empêcher ceux-ci de circuler.

Surfit une voiture de tram, à la Löwenstrasse ; la voiture continue son chemin, car le conducteur a bien l'intention de passer et de ne pas se laisser arrêter par quelques douzaines de jeunes gens qui s'imaginent que la voie publique leur appartient. Ce que voyant, un des manifestants saute sur le marchepied du véhicule, dont il veut provoquer l'arrêt. Mais alors, ça ne va pas long ; le conducteur bloque ses freins, ouvre la portière, vous empoigne au collet le jeune énergumène, et l'envoie rouler sur le trottoir, à la profonde stupefaction des autres manifestants, qui renoncent alors à arrêter les voitures de tram.

L'incident a fort divertit le public présent, (pas celui du cortège, s'entend).

Etat civil de Neuchâtel

Naissances

17. Hermann-Emile, à Jean Fuchs, restaurateur aux Verrières, et à Martha née Aebischer. 18. Marie-Louise, à Charles All. Kohler, fondé de pouvoirs, à Grandson, et à Lina née Mützinger. 19. Claude-Paul, à Paul-Edmond Routier, commis de banque, et à Héleine née Monbaron.

Décès

18. Julien Dubois, comptable, époux de Marie-Louise-Bertha Tena, né le 14 mars 1858. 19. Alfred Spycher, magasinier, né le 11 janvier 1892.

Partie financière et commerciale

Bourse de Genève, du 20 juillet 1921. Les chiffres seuls indiquent les prix faits. m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande. / = offre.

Table with columns for various financial instruments and their prices. Includes entries for Banque Nat. Suisse, Soc. d'Escom, Comp. d'Escom, Crédit suisse, Union fin. genev., Ind. genev. d. gaz, Gaz Marseille, Eco-Suisse élect., Electro Giro, Mines Borpriv, Gaisa, parts, Choool. P.-C.-K., Nestlé, Caoutch. S. fin., Sipef, Centr. charb. ord., Obligations, 5 1/2 Fed. Imp., 4 1/2 Fed. Imp., 4 1/2 Fed. Imp.

Le Dollar baisse (de 1/2 c.) avec Stockholm et Christiania, ce dernier cotant un record à 78.25 (-1.75) ; le reste de la cote se relève. Bourse relativement ferme. Sur 14 actions, 8 en baisse, 3 en hausse.

Hyglo

vous aidera. Exposé chez Mme L. Hirt, coiffeuse-manucure, parfumerie Hediger & Bertram.

Le nouveau tarif douanier

De Berne au « Journal de Genève » :

Le Conseil fédéral vient enfin de publier son rapport sur le nouveau tarif douanier. C'est en douze pages, une réédition du discours prononcé par M. Schulthess au Parlement. Il ne contient aucun argument qui puisse modifier l'opinion que chacun retire de l'examen des droits d'entrée excessifs établis en vertu des pouvoirs discrétionnaires que les Chambres ont bénévolement accordés au gouvernement. On pourra même trouver que la justification du poids des taxes est assez faible ; en tout cas, tous les arguments tirés de la nécessité de protéger la production nationale ne sauraient effacer la contradiction entre les promesses de M. Musy et l'œuvre de la commission d'experts.

Celle-ci a agi comme bon lui a semblé. Le Conseil fédéral, qui avait timidement essayé d'abaissier quelques-uns des taux qu'elle avait fixés, s'est heurtée à son intrinsèque opposition. On dit même que certains de ces membres ont pris une attitude impérative lorsque le gouvernement a voulu porter atteinte à leur œuvre protectionniste. Le rapport se demande si le tarif n'aurait pas dû être soumis à une commission plus étendue dont aurait fait partie les représentants de la commission douanière des deux Chambres. Et il conclut que de pressantes considérations d'ordre pratique ont empêché la réalisation de ce dessein. C'est évidemment regrettable, mais ce qui, à notre avis, l'est davantage, c'est la façon dont on a composé le petit conseil tout puissant qui a élaboré les nouvelles taxes ; il ne comprenait qu'un seul délégué du département des finances, M. Gassmann, directeur des douanes, alors que le département de l'économie publique était représenté directement par MM. Eichmann, chef de la division du commerce, et Wetter, secrétaire général, et indirectement, par les conseillers et avocats habituels MM. Mosimann et Frey. M. Laur y accentuait encore la tendance protectionniste. M. Gassmann fut incontinent mis en minorité ; et les cinq autres membres travaillèrent à leur guise.

On s'étonne que les libres-échangistes, qui forment certainement la majorité du peuple, n'aient pas été appelés à collaborer à une œuvre dont la population tout entière supporte le poids. On s'étonne aussi qu'un expert suisse romand n'ait pas été désigné ; M. Mosimann jouit d'une sympathie générale, mais, en matière économique, il incarne les idées officielles plutôt que celles de ses concitoyens.

Il n'est donc pas étonnant, dans ces conditions, que le tarif ait été élaboré selon des principes étroitement protectionnistes ; il porte le sceau de la mentalité de ses auteurs ; au lieu d'être la synthèse des intérêts divergents, il favorise un seul groupement économique ; aussi a-t-il réalisé contre lui l'opposition de tous les autres ; la presse est quasi unanime à le critiquer ; journaux radicaux de Bâle et gazettes libérales de la Suisse française, feuilles catholiques de St-Gall et organes socialistes, tous les interprètes de l'opinion publique s'accordent à le condamner. Ils expriment la certitude qu'il constitue une double erreur. Au point de vue fiscal, il ne procurera pas les ressources sur lesquelles M. Musy comptait pour rétablir l'équilibre budgétaire, et dans le domaine de l'économie générale il enrayera la baisse des prix et ne permettra pas aux industries menacées de réduire leurs frais de production. Les dernières statistiques des sociétés de consommation enregistrent déjà un relèvement du coût de la vie et, malgré toutes les mesures prises, la situation générale ne s'améliore pas.

CANTON

Emprunt cantonal. — La Banque cantonale neuchâteloise nous informe que la souscription à l'emprunt de 6 millions de francs a remporté un plein succès et a dépassé le chiffre de 25 millions. Les demandes subront de ce fait une assez forte réduction, les sommes dépassant 2000 fr. ne recevant que le 60 % de leur montant.

Colombier (corr.). — Notre Conseil général était réuni mardi 19 courant avec un ordre du jour important et intéressant.

Il a d'abord liquidé rapidement le premier objet : budgets scolaires pour 1922. Ces budgets, déjà examinés et adoptés par la commission scolaire se présentent comme suit : école primaire : dépenses, 49,024 fr., recettes, 13,429 francs, versement par la Caisse communale 35,595 fr. Classes spéciales : dépenses, 8222 fr. 50, recettes, 5400 fr., versement par la Caisse communale, 2822 fr. 50.

Ce morceau de taille a été enlevé sans autres objections, ensuite des indications fournies.

Rapport du Conseil communal sur un projet d'emprunt de 60,000 francs.

En vue de régulariser sa situation vis-à-vis de la Banque cantonale et afin de se créer quelques disponibilités pour les transactions courantes, le Conseil communal, d'accord avec l'Etat, projette un emprunt de 60,000 fr. au taux de 6 % sans commission, amortissement à convenir.

Bien que le marché financier ne soit actuellement guère favorable à une semblable opération, le Conseil ratifie les propositions faites par le Conseil communal.

En vue de se procurer quelques produits d'alimentation pour la Caisse communale, le Conseil communal a eu la bonne idée de prévoir une taxe modérée et proportionnelle sur les billets d'entrée pour exhibitions, attractions, matches de football et tournois divers, exception étant faite pour toute production revêtant un caractère d'utilité et de moralité publiques ; ce projet a été adopté sous quelques réserves en faveur des sociétés locales.

Depuis tantôt 60 ans, une modeste bâtisse, édifiée à bien plaisir, abrite le ménage Dubois Perrin, dont le chef est ancien garde-forestier de la Commune. Il n'a pas été possible de retrouver dans les archives le moindre indice relatif à cet édifice et le Conseil communal, désirant régulariser la situation de la famille Dubois vis-à-vis de la commune et nu par un sentiment d'humanité, propose de lui concéder sa vie durant l'usage du toit familial ; après le décès de ces époux, la commune se réserve d'en tirer le meilleur parti possible, soit par démolition, soit de toute autre manière.

Le Conseil général se range facilement à cette manière de voir et ratifie les propositions du Conseil communal.

Enfin aux « divers » quelques vœux d'ordre général sont émis, en particulier la question de la fourniture d'eau en caserne, le prolongement de la route passant derrière la gare du tram et qui finit « en terminus » vers l'usine à gaz, etc.; ces questions dont la plupart sont complexes continuent à être suivies et étudiées dans l'intérêt de notre localité.

La Brévine. — Les orages de ces derniers jours ont été décidément néfastes. Samedi dernier, la foudre est tombée sur le transformateur électrique, causant au surplus des dégâts au réseau téléphonique. Deux vaches appartenant à Mme veuve Sandoz, au Bois de l'Halle, et à M. Arthur Huguenin, ont été tuées.

Fleurier. — Le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Marguerite Montandon, originaire neuchâteloise, domiciliée à Fleurier, à pratiquer dans le canton en qualité d'assistante pharmacienne.

La Chaux-de-Fonds. — Un side-car, piloté par M. Ch. Monnard, et emportant comme passager M. Ch. Bollini, rue des Fleurs 30, passait à une allure modérée, vers 20 h. 30, la rue de la Charrière, quand une filette vint à passer au travers de la rue, devant la machine. M. Bollini voyant le danger, voulut sauter de la machine en marche, mais le conducteur ayant stoppé au même instant, la secousse le projeta rudement sur la chaussée, lui occasionnant, outre une légère commotion cérébrale, de profondes blessures au visage et aux mains. Transporté à son domicile, il recevait peu après, les soins d'un médecin. Quant à la filette cause de l'accident, elle eut la chance de ne pas être atteinte par la machine et s'en serait tirée sans dommage si, dans sa course, elle n'était tombée à terre, se blessant légèrement aux genoux.

NEUCHÂTEL

Université. — L'Université a conféré les grades suivants :

Faculté des lettres : la licence pour l'enseignement littéraire à Mlle Jeanne Huguenin.

Faculté des sciences : le doctorat en sciences à M. Jean Piaget.

Faculté de droit : la licence en sciences commerciales et économiques à MM. Jean Barbey, Paul Gicot, Emile Howard, Paul Jeanneret, Constantin Papayannis, Roger Petitpierre, Gaston de Reynier, Edwin Zimmermann et René Zwissig.

Ecole supérieure de commerce. — L'année scolaire s'est terminée le 14 courant dans cet établissement. Les élèves dont les noms suivent ont subi avec succès les examens :

I^{re} année. Diplômés de fin d'études : Chapuis Charles, Chavannes Achille, Grandjean Pierre, Guinchard René, Jacobi Hugo, Marguet Henri, Martin Pierre, Neuenschwander Marguerite, Perrin René, Philippin Bluette, Figuet Madeleine, Robert-Tissot Marcel, Roulet Edouard, Schneider Emile, Stehli Ernest, Vuarrax Eugène, Agustoni Rodolfo, Bek Rodolphe, Bernasconi Jacques, Bosshard Fritz, Hiltbrunner Werner, Jaeggi Hans, Kraft Hans, Papoutsakidis Rami, Seltzer Edgar, Sobotka Hubert, Wieland Werner, Wyss Rodolphe, Bonomo Oscar, Muraska André.

II^{me} année. Certificats d'études : Aellen René, Allegretti Oddone, Aubry Raymond, Auerbach Emile, Baumann Walter, Bézel Edmond, Ben Lassin Sam, Bertran Thomas, Bertsch Ernest, Bichsel Jean, Blanc Henri, Bobillier Jean, Bonhôte Albert, Bourqui Emmanuel, Buchenhorner Edmond, Büchi Hans, Cabrera Narcisse, Caracach Senai, Cattaneo Renato, Chabloy Georges, Chédal André, Chervet Alfred, Delachaux Agnès, Ehrmann Jean, Francioni Bernardo, Frisoni Louis, Gosnet André, Grégoriades Jean, Hadjimelou Rafi, Häusler Hans, Heiti Marco, Juron Pierre, Karhaus Otto, Knoblauch Hans, Lobsiger Walter, Meili Walter, Morales Antonio, Münch Helmut, Müller Adolphe, Naef Charles, Naef Willy, Opped André, Opplinger Walter, Ostersteter René, Pedotti Herbert, Pfenniger Emile, Pfenniger Rodolphe, Richey Alice, Rinderspacher Wilhelm, Rintel Léon, Robert Pierre, Redelberger François, de Rougemont Guy, Roulet Marcel, Rytz Lydia, Rutishauser Jeanne, Schaefer Rosa, Schiesser Marguerite, Sommer Marguerite, Sommerhalder Flora, Stämpfli Ruth, Steuer Martha, Studer Edith, Weintraub Elfriede, Weiss Hermine, Wylder Ida.

Section des droguistes. — Certificats d'études : Antenen Alexandre, Baer Albert, Chapatte Joseph, Gamin Charles, Golaz Gustave, Guggisberg Fernand, Grobety André, Imhoff Edmond, Kiltchenmann Max, Minder Paul, Rytzer André, Sauvain Marcel, Schneider André, Trutmann Willy, Wilhm Georges, Zbinden Wilhelm, Amsler Traugott, Denzler Alexis, Fausch Walter, Graf Ernest, Hänggeli Roman, Haas Walter, Kummer Irma, Künzi Clara, Meyer Elsa, Ochsen Albert, Spörl Alfred, Staedeli Hans, Schaltenbrand Alfred, Schwander Ernest, Vogel Grete, Walter Eugène.

Sorrières. — On signale le bel acte de courage d'une jeune fille, Mlle H. qui, aux cris poussés par les baigneuses, réussit après avoir plongé plusieurs fois à ramener à la surface deux fillettes de 6 et 8 ans qui avaient coulé aux bords de Sorrières et qui se seraient infailliblement noyées, car seuls les remous de l'eau indiquaient l'emplacement de l'accident.

Il faut signaler également la promptitude avec laquelle la gardienne des baignes se porta à leur secours et les soins entendus qu'elle leur donna avant de les faire reconduire à leurs domiciles. Le lendemain matin, les petites filles étaient parfaitement rétablies.

Programme du concert que donnera ce soir l'« Avenir » :

1. Cordialement, marche, Perpignan. — 2. Marie-Henriette, ouverture, Montagne. — 3. Fantaisie pour piston solo, P. Canepa. — 4. Réverie, valse de concert, Lagasse. — 5. Adam et Eve, polka pour 2 pistons, Reynaud. — 6. Una lagrima, mazurka, Donati. — 7. Marche du bataillon 176, C. Canepa.

CORRESPONDANCES

(Le Journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Pendant les vacances d'été

Neuchâtel, le 19 juillet 1921.

Monsieur le rédacteur, Nous avons été quelque peu surpris de l'article paru dans votre journal sous ce titre en date du 14 juillet et signé « quelques citoyens », et cela d'autant plus que la majeure partie des négociants de la place venaient de consentir, à la demande des employés, à fermer leur magasin le samedi à 5 heures pendant les mois d'été. Aussi est-ce avec plaisir que nous avons lu la réponse de quelques employées de magasin, reconnaissantes de cette mesure et protestant contre l'article en question.

Pensant que les « quelques citoyens » n'étaient pas suffisamment orientés sur les conséquences de leur demande, nous avons pu, grâce à votre obligeante entremise, nous appro-

cher de leur porte-parole, et après échange d'explications, celui-ci a reconnu qu'il était peut-être allé trop loin vu que la question n'était pas aussi simple qu'il pouvait le sembler à première vue et nous a même autorisé à le dire dans votre journal.

Comme le public en général, il ne se rendait pas compte de tous les travaux qui doivent se faire dans un magasin à côté de la vente, et pour lesquels les négociants profitent précisément de la saison calme, travaux tels que préparation des collections d'échantillons pour les voyageurs, inventaires et commandes pour le renouvellement des stocks, réception, étiquetage, classement des marchandises, et tutti quanti, toutes opérations qui demandent beaucoup de temps et que les employés doivent faire dans les moments où la clientèle est clairsemée.

Ajoutez à cela que pendant la période des vacances, tous les commerces travaillent avec un personnel réduit, justement parce que tous les employés ont leurs vacances à tour de rôle, et cela suffit, pensons-nous, pour faire comprendre à ceux qui auraient jugé toute simple et sans conséquence la mesure proposée par « quelques citoyens », que cela est inexécutable en pratique.

Agrezé, Monsieur le rédacteur, avec nos remerciements pour l'hospitalité de vos colonnes, l'assurance de notre considération distinguée.

Association des détaillants de Neuchâtel

POLITIQUE

Les Alliés et l'Allemagne

Accord des hauts commissaires

OPPELN, 20 (Havas). — Les trois hauts commissaires français, anglais et italien en Haute-Silésie ont adressé à la conférence des ambassadeurs une note commune pour attirer son attention sur la double nécessité :

1. D'envoyer des renforts en Haute-Silésie afin de maintenir la situation tant vis-à-vis des Polonais que des Allemands.

2. De prendre une solution aussi rapidement que possible en ce qui concerne le partage de la zone plébiscitaire.

Les trois demandes de M. Briand

BERLIN, 21. — Aussi bien l'ambassadeur anglais que l'ambassadeur d'Italie, ont, dans leurs entretiens de mardi avec le ministre des affaires étrangères, M. Rosen, discuté la question de Haute-Silésie.

Lord d'Albion et le sénateur Frassati n'ont pas appuyé les trois demandes contenues dans la note de M. Briand, adressée à l'Allemagne, mais ont exprimé sous forme courtoise, leur désir de voir le gouvernement allemand faire tout son possible pour éviter toutes nouvelles complications.

Curieuse attitude

LONDRES, 20 (Havas). — Le « Morning Post » apprend que la Grande-Bretagne est aujourd'hui d'avis que le règlement rapide de la question de Haute-Silésie s'impose.

Les Français, écrit ce journal, laissent entendre que la Grande-Bretagne ne s'est pas dernièrement solidarisée avec la France en appuyant les représentations de celle-ci. Nous sommes informés de source autorisée, poursuit ce journal, que les autorités britanniques ne possèdent pas les informations recueillies par la France, que les dites informations ne leur ont pas été communiquées et que la Grande-Bretagne n'a pas été préalablement informée du fait que le gouvernement français allait faire des représentations à Berlin.

Les autorités britanniques prennent leurs dispositions pour s'assurer si, comme elles le croient, les Allemands remplissent loyalement leurs promesses concernant la Haute-Silésie.

La proposition de Londres

LONDRES, 21. — L'agence Reuter annonce que le gouvernement britannique vient d'envoyer une note à Paris proposant que la réunion du Conseil suprême ait lieu à Boulogne le 28 juillet prochain. Si cette proposition est acceptée, on estime que la réunion ne durera pas plus de deux jours.

PARIS, 20 (Havas). — Sir Milne-Cheetham, chargé d'affaires britannique, a remis, cet après-midi, à M. Briand, président du conseil, la réponse de son gouvernement à la note française relative à la Haute-Silésie.

Dans ce document, le gouvernement anglais insiste en vue de la réunion, à la fin du mois, à Boulogne, du Conseil suprême, sans examen préalable de la question du partage par une commission d'experts.

Le gouvernement français va répondre immédiatement à cette note. Il semble que du côté français on pense qu'il serait désirable d'envoyer des renforts en Haute-Silésie avant de prendre aucune décision, de façon à s'assurer par avance de son exécution.

LONDRES, 21 (Havas). — La note remise, mercredi après-midi, par sir Milne-Cheetham, confirme l'entretien que M. de Saint-Aulaire, ambassadeur de France à Londres, a eu avec Lord Curzon, ministre britannique des affaires étrangères, et insiste en vue de la réunion du Conseil suprême pour le 28 juillet à Boulogne-sur-mer.

M. de Saint-Aulaire remettra, dès jeudi, au Foreign-Office, la réponse du gouvernement français.

Les intentions de M. Briand

PARIS, 21. — Le rédacteur diplomatique de l'Agence Havas expose, au sujet de l'échange de notes franco-anglaises sur la Haute-Silésie, que M. Briand demandera au gouvernement anglais d'envoyer en Haute-Silésie des renforts interalliés et de charger la commission d'experts alliés siégeant à Paris d'examiner le côté technique de la situation.

De cette façon, la base d'une solution rationnelle du problème de la Haute-Silésie sera fournie au Conseil suprême qui pourra prendre, en tout état de cause et en pleine indépendance, une décision définitive.

La guerre turco-grecque

ATHÈNES, 20 (Havas). — On précise que c'est dimanche, à 15 heures, que les premiers éléments grecs ont pénétré dans la ville de Kuthia. Les nouvelles de source privée évaluent le nombre des prisonniers à 30,000. La poursuite continue vigoureusement.

ANGORA, 21 (Havas). — Communiqué officiel turc :

Front ouest. — Secteur de Brousse. — L'ennemi n'a pu passer au-delà de la ligne Indjirli-Kanrehounli. L'ennemi a brûlé le village et la petite ville de Chabanliahassan-Pacha et de Hamammli. L'ennemi, partant de la vallée Adranas, a pu avancer jusqu'à Hirkin-Saghir.

Secteur d'Onchak. — Une force ennemie a pu avancer jusqu'à Sitham-Pacha.

Secteur de Sanddikli. — Un groupe ennemi est arrivé à la ligne Saltik. Un aéroplane ennemi a été descendu par le feu de nos troupes.

CONSTANTINOPLE, 21 (Havas). — La ville de Guemalik a été occupée par les Turcs.

NOUVELLES DIVERSES

La gratitude du Lichtenstein. — M. Motta a reçu mardi matin la visite du prince Franz de Lichtenstein, frère du prince régnant, accompagné de M. Beck, chargé d'affaires du Lichtenstein, à Berne. Le prince Franz venait remercier le Conseil fédéral des services rendus par la Suisse au Lichtenstein pendant la guerre. Au cours de l'entretien, il a été question notamment de l'union douanière projetée entre la Suisse et le principauté. Le prince a exprimé l'espoir que cette entente pourra se faire dans un délai aussi rapproché que possible.

Incendiaire condamné. — Le tribunal criminel siégeant à Yverdon a condamné à 15 ans de réclusion l'incendiaire Oswald-Louis Martignier qui opéra à Essert-Pittet en décembre 1920.

Noyade. — A Soube, mardi, un garçonnet de 9 ans, fils de M. Emonin, fermier, se baignant dans le Doubs, s'est noyé. On parvint à retirer de l'eau le malheureux enfant, mais tous les efforts faits pour le rappeler à la vie furent vains.

Ville détruite. — Selon des informations de Moscou, la ville de Tachkent (Russie d'Asie) a été détruite par un cyclone.

Sécheresse et incendies. — De toutes les régions de l'Allemagne, on signale des incendies importants, attribuables à la chaleur excessive de ces dernières semaines. Les eaux des cours d'eau sont descendues à un niveau que l'on n'avait plus observé depuis bien des années.

En Franconie, la sécheresse a causé une telle disette de fourrage que les paysans sont dans la nécessité de se défaire de leurs bêtes.

Dans la région située entre Harburg et Cuxhaven, la sécheresse excessive de ces derniers temps a provoqué dans les bois et les bruyères, des incendies qui menacent par endroits de gagner les habitations du voisinage. On signale également des incendies épouvantables sur différents points du Slesvig-Holstein.

Argot militaire. — On lit dans la « Feuille d'avis des Montagnes » cette divertissante fantaisie, dont « L'argot de nos soldats romands » — que vient de publier la Société suisse des traditions populaires — donnera la clef à ceux qui n'y verraient que du feu et des éclairs.

Nos « bouffeurs de kilomètres » venaient de « s'en jeter plein les rotules ». Dès le début de la « pîlée » le « frileux » s'était montré, et ce « badingue » n'avait pas cessé un instant de « chasser » les « zèbres ». Le « tapin » avait beau « râper » sur son « grelot » pour entraîner ses « copains », plusieurs avaient déjà « cané ». Le « papa », sur son « canasson », avait beau être « botet » et chercher à « leur en boucher », chacun en avait « plein les baguettes ». Et l'on avait beau « se faire incendier » par « bébé », sa « cunégonde » au « fanal », on en « avait mare ». La plus belle « guêpe », « zientant » la « smala », ne leur avait pas remis assez de cœur au ventre pour qu'ils puissent « en mettre ».

Pour comble de guigne, la « suzanne » s'était mise à souffler, et la « peufe » à recouvrir tout le « bazar » : « azor » avec tout son « arbre de Noël », l'« anchoire à glace », la « seringue », la « seille à choucroute », la « pelure », la « toupine de grasse », les « falzars », les « croque-nois », tout, jusqu'aux « bironds », au « blair » et à la « bacchante », — sans oublier la « limonière » — était couvert de « peufe ». Pas un « bornou », ni la « punaise » était vide : ni « vi-nasse », ni « jus de crapaud », ni même de « goliasse » !...

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le pétrole en feu

MEXICO, 21 (Havas). — On apprend que les nappes pétrolières d'Anahau sont en feu. Les ouvriers s'enfuient. On dit que des flammes hautes de 100 pieds s'élèvent sur toute l'étendue de la concession. On considère comme inutiles tous les efforts pour maîtriser l'embrasement. Il est impossible d'évaluer le chiffre des pertes. L'incendie se propage avec une grande rapidité et provoque l'explosion des puits de pétrole voisins.

Précautions pour la Haute-Silésie

PARIS, 21 (Havas). — S'il faut en croire les journaux, le commandant des troupes françaises d'occupation de la région rhénane aurait reçu l'ordre de préparer deux divisions d'infanterie et de cavalerie pour être dirigées sur la Haute-Silésie. Les journaux annoncent que le gouvernement italien a accepté la proposition d'envoyer des renforts en Haute-Silésie. On attend l'arrivée prochaine de deux régiments italiens.

Une ville peu sûre

BARCELONE, 21 (Havas). — Les attentats de caractère spécial continuent. On a enregistré ces derniers jours cinq nouvelles victimes. Celles-ci étaient des ouvriers dont trois avaient adhéré autrefois au syndicat rouge et les deux autres appartenaient, croit-on, au syndicat blanc.

Cours des changes

du jeudi 21 juillet 1921, à 8 h. et demi de la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

	Cheque	Demando	Offre
Paris	47.—	47.—	47.20
Londres	21.78	21.78	21.82
Italie	27.10	27.10	27.30
Bruxelles	45.80	45.80	46.10
New-York	6.06	6.06	6.10
Berlin	7.85	7.85	7.95
Vienne	— 80	— 80	— 95
Amsterdam	194.25	194.25	192.25
Espagne	78.20	78.20	79.—
Stockholm	125.50	125.50	127.—
Copenhague	91.50	91.50	93.—
Christiania	78.30	78.30	79.50
Prague	7.80	7.80	8.—
Bucarest	8.20	8.20	8.50
Varsovie	— 30	— 30	— 45

Achat et vente de billets de banque étrangers aux meilleures conditions.

Cours sans engagement. Vu les fluctuations, se renseigner téléphonique No 257.

Toutes opérations de banque aux meilleures conditions : Ouverture de comptes-courants, dépôts, garde de titres, ordres de Bourse, etc.

Monsieur et Madame Jules Ganière et leur fils Jean, à Fontainemelon ; Madame et Monsieur Maurice Montandon-Ganière et leurs fils Henri et Jacques, à Neuchâtel, et toutes les familles alliées, ont la profonde douleur d'annoncer qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui

Monsieur Paul GANIÈRE

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, le 19 juillet, dans sa 67^{me} année, après une pénible maladie.

Fontainemelon, le 20 juillet 1921.

Neuchâtel, Paris 120.

Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

Jean XI, 25.

L'ensevelissement aura lieu à Fontainemelon, vendredi 22 juillet, à 13 h. 30.

Madame Bertha Dubois-Tena et ses enfants : Fernand, Roger, Julien à Neuchâtel, Edgar en Amérique; Madame veuve Auguste Dubois, à La Chaux-de-Fonds; Madame veuve Henri Dubois et ses enfants, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Alphonse Sandoz et leurs enfants, à Saint-Imier; Madame et Monsieur Charles Huguenin et leurs enfants, à Lausanne; Madame et Monsieur Edouard Kocher et leurs enfants, à Oberburg (canton de Berne); Madame veuve Théodore Tena et ses enfants; Madame et Monsieur Henri Martin-Tena et leurs enfants, ainsi que les familles Dubois, au Locle et à La Chaux-de-Fonds, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Julien DUBOIS-TENA
Comptable

qu'il a plu à Dieu de reprendre subitement à Lui, lundi 18 juillet 1921, dans sa 59^{me} année.

Neuchâtel, le 18 juillet 1921.

Heureux ceux qui procurent la paix

L'ensevelissement aura lieu jeudi 21 courant, à 1 heure de l'après-midi.

Domicile mortuaire : Cassardes 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Les membres de l'Union Commerciale et de l'Association des Vieux Unionistes sont informés du décès de

Monsieur Julien DUBOIS
Ancien président

membre honoraire honoris causa, et sont priés d'assister à son ensevelissement qui aura lieu jeudi 21 courant, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Cassardes 18.

Le Comité.

Monsieur et Madame Spicher-Etter et leurs enfants : Elisa, Berthe, Maurice, Albert, Yvonne et André, ainsi que les familles Spicher, Gaberthil, Schick, Kramer et Aegerter, dans les cantons de Neuchâtel, Berne et Fribourg, ont la profonde douleur de faire part de l'immense perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Alfred SPICHER

leur cher et regretté fils, frère, neveu et cousin, enlevé à leur tendre affection, après un triste accident, dans sa 20^{me} année.

Neuchâtel, le 19 juillet 1921.

Il est au ciel et dans nos cœurs.